

DAAC POITIERS

Prix des lycéens et apprentis au cinéma du Festival Filmer le travail



LE PROJET

Description :

La principale ambition du festival **Filmer le Travail**, créé en 2009 à Poitiers, est de dynamiser le débat et de permettre l'échange fructueux des points de vue, tant sur **le travail et ses mutations** que sur **les méthodes pour en rendre compte**, qui connaissent elles aussi des évolutions significatives : diffusion des **médias numériques** dans l'audiovisuel, ouverture progressive des **sciences sociales** à l'image, retour de la figure du travail dans le **cinéma de fiction**, frontières de plus en plus perméables entre **documentaire et fiction**.

:Objectifs pédagogiques :

Le **Prix des lycéens et des apprentis** permet d'associer des jeunes (lycées GT et professionnels) à cette réflexion : dans le cadre du festival, ils/elles ont l'opportunité de **participer à un jury** de lycéens et d'apprentis invités à décerner un prix de 1000 € à un court métrage de la compétition internationale. À l'occasion de ce travail, les jeunes sont sensibilisés aux trois grandes ambitions du festival Filmer le Travail

Domaines artistiques et culturels

Cinéma Audiovisuel

Partenaires :

Université de Poitiers, Espace Mendès France (EMF), Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT)

Articulation avec un projet 1er degré :

non

Professeur coordonnateur

Coordinateur cinéma audiovisuel : daac-cinema@ac-poitiers

LES PARTICIPANTS

Élèves du 2nd degré.

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

L'ambition cinématographique, car il s'agit de faire connaître à un large public la production

cinématographique traitant du travail au moment où l'on commence **en amont du festival** (interventions dans les classes, visionnement et analyse d'un film), se poursuit **pendant le festival** pour celles et ceux qui participent au jury du Prix des lycéens ou au concours **Filme ton travail !**"

Pratiquer :

Initier les jeunes à la **rédaction de critiques** de films et/ou à la **réalisation d'un court-métrage**, dans le cadre du concours **Filme ton Travail !**"

Connaître :

Sensibiliser les jeunes à un genre cinématographique qui leur est souvent méconnu. Donner des éléments de différenciation entre le reportage et le documentaire. Sensibiliser à l'analyse filmique et à la sémiologie. Réfléchir aux enjeux actuels liés au monde du travail et à ses transformations. Amener les jeunes à s'exprimer sur leurs ressentis de spectateurs et à exercer leur esprit critique

Restitutions envisagées :

Rédaction de critiques de films et/ou à la réalisation d'un court-métrage. Autres restitutions à l'appréciation des enseignants

Étapes prévisionnelles :

Juin : Inscription des établissements

Octobre à mai : visionnements et critiques des films

Mai : désignation du film lauréat

BUDGET PRÉVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

Places de cinéma

Ce qui reste à financer par l'établissement :

Déplacement de la délégation de lycéens et enseignants et ateliers au lycée

Aucun élément budgétaire n'est à renseigner dans ADAGE pour s'inscrire au dispositif, sauf dans le cas d'une mise en œuvre spécifique et enrichie de l'action qui requerrait des moyens complémentaires



Pour en savoir plus : [filmer le travail](#)

Contact : isabelle.taveneau@filmerletravail.org, daac-cinema@ac-poitiers.fr